# Communications présentées à la Société en 1986

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **18 (1984-1987)**

Heft 3

PDF erstellt am: **05.06.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Communications

## présentées à la Société en 1986

1609. — *16 janvier 1986.*

**L'oppidum celtique du Mont-Vully, par M. Gilbert KAENEL.**

Le Mont-Vully, sur territoire fribourgeois, à 10 km au nord-est d'Avenches, est-il l'oppidum celtique qui précéda la fondation d'Avanticum? Pour répondre à cette question, un projet de recherches fut lancé et permit de prospecter le site de 1978 à 1983. Il s'agit de fouilles très limitées puisque, sur 50 hectares, seuls 100 à 150 m² furent dégagés pour permettre une première interprétation. Deux remparts furent découverts; le plus grand rempart était formé de pieux verticaux en chêne disposés dans des fosses circulaires reliées entre elles par des murets de pierres sèches. Une tour put être restituée. Le matériel archéologique indique que la forteresse fut occupée à la fin du IIe siècle et dans la première moitié du Ier siècle avant J.-C. Un gigantesque incendie ravagea l'intérieur de cette citadelle vers 50 avant J.-C. Le site ne fut pas réoccupé ensuite. Evidemment, il est tentant de relier ce fait à l'émigration des Helvètes en 58 avant J.-C. qui brûlèrent, selon César, une douzaine d'oppida et 400 villages. Mais nous n'aurons sans doute jamais de preuves absolues pour confirmer cette hypothèse. Une porte avec deux pistes pour les chars fut encore déterminée. L'ensemble de la fortification fait 700 mètres et barre le sommet du Mont-Vully jusqu'aux falaises abruptes. En dehors de ces fortifications, le Mont-Vully n'a pas livré grand-chose et il faut abandonner l'idée de voir en lui le site prédécesseur d'Avenches puisque entre son abandon et le début d'Avenches il y a un écart d'environ 70 ans. Peut-être faut-il chercher ce site au Bois de Châtel qui reste à fouiller?

**Un savant genevois inconnu: le docteur Jean-François Berger (1779-1833), alpiniste, géologue, physiologiste et naturaliste, par M. Colin MAC ARTHUR.**

*Publié* ci-dessus p.149 à 169.

1610. — *30 janvier 1986.*

**Le théologien Charles Journet dans les années 30, par Mme Marie-Agnès CABANNE.**

Inscrit dans l'histoire des idées, c'est à l'étude de l'évolution de la doctrine politique de l'abbé Journet, futur cardinal, dans la décennie 1930-1940, que nous entraîne Mme Cabanne. En 1930, l'abbé Journet a 39 ans; il est professeur au séminaire de Fribourg, thomiste convaincu et prédicateur remarqué. La montée des totalitarismes pose pour les chrétiens la question des rapports entre la foi et l'action politique. L'abbé Journet s'interroge sur la tâche temporelle du chrétien et la définit comme une lutte âpre contre toutes les formes de matérialisme historique, marxisme et capitalisme. Les moyens de cette lutte restent essentiellement apolitiques, confinés dans l'Action catholique. Mais les limites de l'apolitisme devant la montée des périls font que, pour l'abbé Journet en 1934-1935, les catholiques doivent s'engager partout, même à l'intérieur d'un parti politique. C'est un tournant fondamental de sa pensée qui cherche les conditions concrètes pour réaliser une politique chrétienne intégrale. Il faut s'engager et surtout ne pas combattre un mal par un mal plus grand, ne pas combattre le communisme par le fascisme. Notons qu'une telle position liant catholicisme et antifascisme est courageuse et ne va pas de soi. Durant la guerre d'Espagne, l'abbé Journet pense que seule une paix de réconciliation est souhaitable et rejette l'idée d'une guerre sainte. Une guerre civile est une catastrophe dans laquelle on ne peut plus agir en chrétien sur le plan politique.

En conclusion, la doctrine de l'abbé Journet peut être qualifiée d'humanisme politique théocentrique; elle est fondée sur le droit naturel et défie les totalitarismes sur la question de la personne. Un double combat est mené pour la défense des droits de Dieu et des hommes; le chrétien doit s'engager politiquement quand le droit humain et chrétien est écrasé. Cette volonté d'une action politique chrétienne qui ne soit pas confinée à la défense de l'Eglise est originale et novatrice; elle sera plus tard celle de Vatican II.

1611. — *13 février 1986* (assemblée générale).

Les rapports du président (M. Olivier Fatio), du trésorier (M. André Wagnières) et du vérificateur des comptes (M. Roland Cramer) sont lus par le président et approuvés par l'Assemblée générale qui donne décharge au comité.

**Philanthropie et lecture populaire: la Société genevoise des publications religieuses, par M. Jean-François PITTELOUP.**

*Publié* dans la *Revue Suisse d'Histoire*, t. 36 (1986), p. 413-442.

1612. — *27 février 1986.*

**Carl Vogt et les réformes universitaires (1872-1886), par M. Mario MARCACCI.**

*Publié* dans la *Revue du Vieux Genève*, 1987, sous le titre: *Carl Vogt, le savoir, le pouvoir et le rôle de l'Université.*

**Maisons de campagne genevoises (1800-1860), par Mme Leïla EL-WAKIL.**

Maisons de maître, maisons d'agrément (villas dira-t-on), maisons suburbaines, la campagne est partout hors les murs. Le début du XIXe siècle voit la densification de la banlieue avec le développement des résidences suburbaines voisines de la ville où l'on vit à l'année. De nombreuses diapositives nous font découvrir une succession de belles propriétés encore existantes. Des gravures et des plans d'époque nous révèlent aussi des bâtiments disparus.

Avec la création du canton de Genève, il y a une réelle invention de la campagne genevoise. La beauté du site avec la vue du Mont-Blanc en forme l'image de marque très appréciée au XIXe siècle.

Pregny fut un secteur privilégié de constructions vers 1820. Plusieurs propriétés s'y trouvant sont étudiées en détail. La propriété de Jean-Jacques de Sellon baptisée «La Fenêtre» est remarquable pour ces pilastres en façade et son fronton, son petit temple de la paix, son parc aménagé et ouvert au public, la maison suisse de son jardinier. Nous remarquons une curiosité architecturale, une fenêtre au-dessus d'une cheminée. La propriété voisine dite «du bocage» appartenait à la sœur de de Sellon, la duchesse de Clermont-Tonnerre. Cette propriété révèle des décorations exceptionnelles dues à des artistes milanais. A côté existait encore la maison Saladin, unique maison arborant un pronaos de temple grec; son architecte fut aussi un Milanais. Saladin fit creuser un étang avec, en son milieu, une «mini-île Rousseau».

Tous ces grands propriétaires se connaissent et collaborent. On emprunte souvent la grue appartenant à Eynard, la seule grue du canton.

Tout l'exposé fut agrémenté de textes savoureux, notamment sur la spéculation déjà existante et les prix exorbitants de la campagne genevoise en rapport avec la hauteur du Mont-Blanc.

1613. — *13 mars 1986.*

**Hommage à M. Sven Stelling-Michaud, par M. Bernard LESCAZE.**

**Albert Gallatin et ses correspondants genevois. Etude de la période révolutionnaire (1789-1798), par Mlle Catherine BLONDEL.**

En 1780, Albert Gallatin, qui n'a pas encore 20 ans, quitte Genève pour les Etats-Unis d'Amérique. Ce départ, qu'il dissimule jusqu'au bout à son

entourage, a été diversement interprété. Pour les uns, ce jeune homme en mal d'aventures a agi sur un coup de tête. Ce fut l'opinion, unanime, de ses proches, les seules personnes par lesquelles Gallatin eut des nouvelles de Genève au cours des dix premières années qui suivirent son départ.

Une seconde explication de celui-ci, peut-être plus honorable, l'attribue au désir de Gallatin d'échapper au conservatisme étouffant de son milieu. Deux lettres de Gallatin, dont l'une écrite au soir de sa vie, tendraient à accréditer cette thèse, mais pas de façon décisive.

Au demeurant, la question devint vite sans objet. Sa carrière politique, qui conduira Gallatin à exercer les fonctions de secrétaire au Trésor, débute en 1790 et le fixe, sans idée de retour, dans sa patrie d'adoption. Mais c'est précisément au cours de cette dernière décennie du XVIII^e siècle que s'étend le réseau de ses correspondants genevois. De Genève même, mais aussi de Londres où les Dumont, les D'Ivernois et d'autres compatriotes genevois ont trouvé refuge, on l'informe des événements, parfois dramatiques, qui secouent la petite République; on le sollicite d'agir en faveur de tous ceux qui ont décidé de fuir le théâtre odieux d'une révolution qui dévore ses enfants.

Faut-il voir dans l'échec du projet de transférer l'Académie de Genève sur le Nouveau Continent et dans celui d'y établir une colonie genevoise les motifs de l'impression, en définitive assez mitigée, que le «cousin d'Amérique» laissera dans sa première patrie, lorsqu'il y séjournera quelques semaines à l'époque de la Restauration?

1614. — *10 avril 1986.*

**Comment les Genevois sont arrivés à la Réformation, par M. Alain DUFOUR.**

C'est dans le contexte troublé de la lutte pour la liberté contre le duc de Savoie que la Réforme fit son apparition à Genève dès 1521. Alimentées au début par des marchands allemands, les discussions ne vont cesser de s'amplifier, d'autant que Berne adopte la Réforme en 1528. En 1531, une querelle a lieu à propos des maîtres d'école Bigottier, Olivetan et Froment, tous trois réformés et finalement chassés de leur poste. Antoine Froment, dans sa chronique de Genève, a gardé le souvenir de la première Genevoise à se convertir, Claudine, femme d'Amé Levet. La lecture joue le plus grand rôle dans les conversions et l'arrivée de l'imprimeur lyonnais Pierre de Wingle n'y est pas étrangère. Le 10 avril 1533 a lieu à Genève la première cène réformée; dans l'affrontement qui suivit, le chanoine fribourgeois Wehrly est tué. Dès lors les ponts avec Fribourg sont rompus et Berne reste le seul soutien de la République menacée. Pourtant, en 1534, tous les syndics sont encore papistes et Berne doit exiger la présence de Froment, Farel et Viret dans la ville.

De 1530 à 1536, Genève connaît une vie révolutionnaire avec de nombreuses menaces extérieures et de profonds changements d'habitude. Les esprits sont troublés; on craint les complots, les trahisons, dont certains sont réels. Farel et Froment échappent de justesse à un empoisonnement au mercure qui faillit

tuer Viret. La découverte de lettres en blanc signées de l'évêque achèvent de discréditer complètement ce dernier. Après la célèbre dispute de Rive, le 10 août 1535, le Conseil des Deux-Cents suspend la célébration de la messe à Genève. En 1536, Berne envahit le Pays de Vaud et réclame la souveraineté sur Genève, ce que les Genevois refusent en des termes suffisamment éloquents pour que les Bernois n'osent insister. Point d'orgue, le 21 mai 1536, le Conseil Général proclame la Réforme, ce qui ne signifie pas que tous les Genevois soient convertis. En effet, de bons patriotes restent fidèles à la tradition, tel Jean Balard qui écrivit un libelle peu équivoque en 1539; néanmoins, ceux-ci se condamnent au silence s'ils ne quittent, finalement, pas la ville. Il a donc fallu quatre ou cinq ans à la Réforme pour s'implanter et triompher. Le rôle des autorités genevoises fut souvent ambigu; fidèles longtemps à Rome, leur action résume bien un certain esprit du temps, «nostalgie de la concorde, mais exigence de la vérité».

1615. — *24 avril 1986.*

**Le tour d'Europe d'un capitaliste huguenot (1687-1715), par M. Jean-Daniel Candaux.**

*Publié* dans la *Revue française d'histoire du livre*, n° 85, p. 691-709, sous le titre: *Un anonyme identifié. Les souvenirs de voyage de Denis Nolhac, réfugié, marchand et manufacturier huguenot.*

Dans cet article, comme dans la conférence, M. Candaux identifie avec une quasi-certitude l'auteur anonyme du *Voyage historique et politique de Suisse, d'Italie et de France*, avec le négociant réformé Denis Nolhac. Cette certitude n'a cependant pas empêché M. Candaux de se livrer à une ultime vérification dans les papiers conservés à Neuchâtel du publiciste Louis Bourguet. Cette vérification a donné un résultat inattendu, l'auteur du *Voyage* n'est pas Denis Nolhac mais un cousin de Bourguet nommé Jacques Aunant.

**Carl Vogt, agent bonapartiste?, par M. Marc Vuilleumier.**

En 1860, Karl Marx publie un pamphlet, *Herr Vogt*, qui dénonce Carl Vogt comme ayant écrit une brochure en allemand intitulée *Etude sur la situation actuelle de l'Europe*, financée par Napoléon III pour influencer l'opinion publique allemande. Un document à la qualité douteuse, publié en 1870, après la défaite française, démontrait que Carl Vogt avait reçu 40 000 francs d'un fonds secret de Napoléon III.

A la recherche d'une preuve incontestable de ces faits, M. Vuilleumier est allé consulter les archives de la famille Napoléon depuis peu déposées aux archives nationales; il y a trouvé un échange de correspondance entre Carl

Vogt et le prince Napoléon, cousin de l'empereur, datée de 1859 et prouvant à l'évidence que Carl Vogt a bien touché 40 000 francs au moins pour publier sa brochure et monter un journal de propagande destiné à contrebalancer l'influence autrichienne en Suisse et surtout en Allemagne. Carl Vogt a utilisé le *Courrier du Commerce* de Bienne dont il faisait parvenir des suppléments de 4 pages en Allemagne. Dans son œuvre de désinformation, il doit critiquer le gouvernement français pour être entendu des libéraux allemands très hostiles à la France; il dénonce aussi des ennemis de la politique française, tel M. de Flers, correspondant parisien du *Journal de Genève*, qui sera condamné pour intelligence avec l'étranger et se réfugiera en Belgique. Carl Vogt constate une amélioration de l'opinion publique suisse et son échec en Allemagne face à un courant trop massivement anti-français. La correspondance avec le prince Napoléon s'interrompt après 1859 pour reprendre brièvement en 1866. Si Carl Vogt s'est mis au service du Second Empire c'est parce qu'il croyait que Napoléon III menait une politique de progrès et pouvant favoriser la naissance de l'unité allemande sur une base fédérale. De fait, il manifestera son opposition à l'unité allemande sous l'autorité prussienne.

1616. — *13 novembre 1986.*

**Hommage à Mme Suzanne Stelling-Michaud, par M. Olivier Fatio.**

**Un Européen au XVIe siècle, le diplomate Hubert Languet, par Mme Béatrice Nicollier.**

Hubert Languet est un Bourguignon né en 1518. Protestant dès l'adolescence, après des études de droit, il va en Allemagne et, en 1559, se trouve à Wittenberg discipline de Melanchthon. Ami le plus fidèle de Melanchthon, il est impliqué dans les controverses théologiques du temps. Partisan de la modération, son but est de servir d'intermédiaire entre les différentes tendances du protestantisme pour les réconcilier; il écrit notamment à Calvin le 15 mars 1558 sans résultat.

En 1559, il est engagé par l'électeur de Saxe pour être son représentant à Paris. Voyant l'écrasement progressif des huguenots français, le diplomate Languet travaille à l'union de tous les princes allemands, au rapprochement des luthériens et des réformés, qui pourraient aider les huguenots et imposer une paix juste. Il écrit aussi à Bèze, en 1570, à ce sujet. Il touche presque au but avec, en 1570, un mariage rapprochant la Saxe luthérienne du Palatinat réformé et, couronnement de sa carrière diplomatique, en étant reçu seul par toute la famille royale de Charles IX et Catherine de Médicis le 16 juillet 1572. Une alliance défensive entre princes allemands et royaume de France est en vue. Mais la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, met un terme à ses espoirs. Il connaîtra une semi-disgrâce à Vienne, avant de se retirer aux Pays-Bas. Il mourut à Anvers en 1581.

**Qui est membre de l'Eglise Nationale protestante de Genève? Deux épisodes du débat sur cette question controversée (1908-1930), par M. Frédéric AMSLER.**

*Publié* ci-dessus p. 301-314.

1617. — *27 novembre 1986.*

**L'autobiographie du dernier bibliothécaire de la République, par M. Jean-Daniel CANDAUX.**

A côté de ses publications scientifiques, Jean Sénebier publie, en 1786, une *Histoire littéraire de Genève*, livre très précieux de par ses notices biobibliographiques. Exilé à Rolle pendant la période révolutionnaire, Sénebier réécrit cet ouvrage; la BPU conserve seulement le 4e tome de cette 2e édition jamais publiée.

La forme et le contenu des notices concernant des personnes défuntes se rattachent au genre de l'éloge très en vogue au XVIIIe siècle dans les Académies françaises. Sénebier est à Genève le grand protagoniste de ce genre. Il prononce à la Société des Arts plusieurs éloges importants, dont celui d'Horace-Bénédict de Saussure en 1800. Son *Histoire littéraire de Genève* contient 31 éloges sans compter celui de J.-J. Rousseau. Spécificités genevoises, Sénebier introduit la piété et le patriotisme comme *topoi* de l'éloge des savants, héros et martyrs de la science.

A Rolle, se considérant défunt, Sénebier écrit un auto-éloge, une autobiographie de 23 pages in-quarto qui, louant la vertu et l'instruction, célèbre, *topos* oblige, le penchant invincible pour l'étude, la vocation du vrai savant. Notons qu'il y reconnaît une erreur scientifique. Cette autobiographie manuscrite semble avoir inspiré le Dr Jean-Pierre Maunoir qui, le 19 décembre 1809, fit à la Société des Arts l'éloge, peu après publié, de Jean Sénebier.

**Boniface VIII et l'intégrité du corps, par M. Agostino PARVICINI.**

Les théories de Bacon sur le corps et son rajeunissement ont-elles influencé l'élite culturelle du XIIIe siècle dans son comportement? Si nous étudions les testaments de cardinaux français et italiens, nous voyons une divergence profonde entre les Français qui ordonnent le dépècement de leur cadavre, si besoin est, pour le transporter jusqu'à son sépulcre et les Italiens qui interdisent cette pratique. A cette époque, Bacon établit un programme scientifique qui, grâce à la science expérimentale, doit repousser les limites de la vie, retrouver l'équilibre parfait et atteindre l'immortalité. L'intégrité du corps est un concept fondamental dans ce programme. L'alchimie et l'or potable y jouent un rôle instrumental essentiel.

Ces éléments du discours baconien se retrouvent à la cour pontificale de Boniface VIII. Ce pape a décrété l'interdiction absolue du dépècement des cadavres pour leur transport; il autorise seulement la tumulation provisoire qui permet une décomposition naturelle. C'est dans cette cour pontifical que circule la première recette de cuisine utilisant l'or potable comme ingrédient. Boniface VIII est le premier pape à avoir fait ériger des statues à son portrait; à travers lui, l'Occident de l'an 1300 voit émerger le mythe de la gloire posthume dans lequel l'intégrité corporelle joue un rôle primordial.

1618. — *11 décembre 1986.*

**William E. Rappard et la Seconde Guerre mondiale: l'intellectuel, le praticien, par M. Daniel Bourgeois.**

Engagé en faveur de la SDN et de la démocratie, W. Rappard voit ses idéaux étouffés par la montée du fascisme en Europe.

La correspondance de W. Rappard révèle une tension entre les idéaux de l'intellectuel et l'action du patriote conscient qui, ne perdant pas la foi, réagit en pragmatique. A partir de juin 1940, son patriotisme lui impose la méthode du silence. Il retourne un temps à l'étude historique. Puis, de l'automne 1941 à l'automne 1943, il est parlementaire à Berne, élu hors parti sur la liste de l'alliance des indépendants. Il défend sa conviction économique du libéralisme total ouvert au social. Sur la question des réfugiés, W. Rappard préfère au manifeste général l'intervention personnelle, discrète et précise, qui obtient de nombreux résultats. Il ne prend jamais publiquement ses distances vis-à-vis de la politique du Conseil fédéral qu'il désapprouve. Au printemps 1942, il mène en Angleterre des négociations économiques très difficiles. A Alger, en novembre 1942, il voit le débarquement américain. Son enthousiasme pour l'Angleterre et les USA, se nombreux contacts anglo-saxons lui permettent de mettre la Suisse en valeur et d'aider à la normalisation des relations avec les alliés.

Après la guerre, W. Rappard, l'optimiste de la SDN, se montre sceptique face à l'ONU; la guerre a renforcé son attachement à la neutralité. Toute son action pendant cette période pourrait se résumer par cette devise: idéalisme pour la cause, réalisme pour la Suisse.

## EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 1986

| *Recettes* | *au 31.12.1986* |
|---|---|
| Don et cotisations | Fr. 27.615,20 |
| Ventes des publications | » 19.384,55 |
| Subventions: | |
| — Etat de Genève | » 15.000,— |
| Gains sur titres | » 313,— |
| | Fr. 62.312,75 |

| *Dépenses* | |
|---|---|
| Frais généraux | Fr. 19.631,45 |
| Frais de publications | » 30.230,10 |
| Excédent de recettes | » 12.451,20 |
| | Fr. 62.312,75 |